

# PRÉSENTATION

de la Fondation du Patrimoine

**Créée par la loi** du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine est devenue un **partenaire reconnu** de l'engagement culturel local et un moteur efficace du développement économique de nos communes. Elle a pour but essentiel **de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé** : Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, bateau, patrimoine industriel, mobilier, naturel, maritime...

**Aux côtés de l'Etat** et des principaux acteurs du secteur, **elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets**. Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux et **mobilise le mécénat d'entreprise**.

Un récent contrôle de la Cour des comptes définit la Fondation du Patrimoine comme un **organisme à la gestion économe et rigoureuse**, hybride, mi-public, mi-privé. Elle est maintenant chargée, à l'échelle nationale, de la **mission d'intérêt général** de préservation active du patrimoine non protégé.

La Fondation du Patrimoine dispose d'une **organisation décentralisée** à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés. Jean-Pierre Ghuysen dirige la délégation régionale Bretagne composée de 5 délégués départementaux et 35 délégués de pays. Il est assisté de Vanessa Colas et de Roman Girard, Chargés de Mission.

## En 12 ans d'action en Bretagne :

- ▶ **plus de 600 projets** de restauration soutenus
- ▶ **75 millions d'euros de travaux** de qualité réalisés
- ▶ **22 millions d'euros d'aides financières** octroyées
- ▶ **Plus de 2.000 emplois** créés ou maintenus en Bretagne



## CONTACT

**FONDATION DU PATRIMOINE BRETAGNE**  
 7 Boulevard Solférino - BP 90714  
 35007 Rennes Cedex  
 Tél. 02 99 30 62 30 - Fax. 02 99 31 40 45  
 bretagne@fondation-patrimoine.org  
**www.bretagne.fondation-patrimoine.org**

**MAIRIE DE BELZ**  
 Rue du Général de Gaulle - 56550 Belz  
 Tel : 02 97 55 33 13 - Fax. 02 97 55 50 42  
 direction@mairiebelz.com  
 www.mairie-belz.fr

création graphique : BCY CREATION - www.bcy-creation.com - Septembre 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique

La Fondation du Patrimoine Bretagne est soutenue par :



FONDATION



DU PATRIMOINE

Bretagne

# SOUSCRIPTION FAITES UN DON



## Le pont de Saint-Cado BELZ

URBAIN

RURAL

MARITIME

RELIGIEUX

MILITAIRE

MOTORISÉ

PAYSAGE



Préservez aujourd'hui l'avenir  
en restaurant notre patrimoine

➔ 1 don = 1 reçu fiscal envoyé

# LE PROJET

## Description

### LE PONT DE SAINT-CADO

Belz

L'île de Saint Cado attire chaque année des milliers de visiteurs pour sa situation très originale et sa chapelle romane du XII<sup>ème</sup> siècle, classée au titre des Monuments Historiques. Avec son calvaire, sa fontaine, la maison de Nichtarger, elle est très prisée des photographes, des peintres et des touristes.

Elle est située sur la commune de Belz, dans le département du Morbihan, entre Vannes et Lorient, en pays d'Auray. Elle est un des îlots de la ria d'Étel qui longe la commune. Cette île est reliée au continent par un pont en pierre très ancien, du XV<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle. Il en est fait état dans un ouvrage de Debuissou-Aubenay lors de son voyage en Bretagne en 1636.

Aujourd'hui, ce pont est en mauvais état et nécessite d'importants travaux de restauration. L'action de l'eau entraîne l'érosion du sol sur lequel il repose. Des fissures et des déjoints apparaissent et s'accroissent avec le temps. L'édifice se fragilise et des éboulements sont à craindre.

D'importants travaux de maçonnerie doivent être engagés au plus vite pour éviter que le pont ne s'effondre.





La portance de la digue doit être rétablie et les arches solidifiées. D'importants travaux d'entretien seront également mis en oeuvre.

Ces travaux sont estimés à 528.000€ hors taxes. La commune de Belz a sollicité ses partenaires institutionnels (État, Région et Département), mais il reste une part importante à la charge de la commune qu'elle ne peut supporter seule.

Avec l'aide de la Fondation du Patrimoine Bretagne notre commune lance une souscription publique en faisant appel à la générosité de tous pour mener à bien le projet de restauration du pont.

Particuliers, artisans, commerçants, entreprises, retraités... chacun peut apporter sa participation, même modeste, et devenir ainsi acteur de cette sauvegarde. Nous remercions la Fondation du Patrimoine Bretagne pour son soutien et tous les futurs donateurs pour leur générosité.

**Bruno GOASMAT, Maire**

Montant des <b>travaux</b> *	528 000 €
Montant des <b>subventions</b> *	226 400 €
<b>Part restant à la charge de la commune</b> *	301 600 €

\* Ces montants sont susceptibles d'évoluer en fonction des travaux.



# BON DE SOUSCRIPTION

**Oui, je fais un don** pour soutenir la restauration du pont de Saint-Cado à Belz et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine porté par la commune dans le cas où cette opération n'aboutirait pas.

**Le montant de mon don est de**  euros  
et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :  
 sur le revenu     sur la fortune     sur les sociétés

## Chèque à l'ordre de :

Fondation du Patrimoine - Pont de Saint-Cado à Belz

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt, **ou** de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000€. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€. Un don de 100 € = 75€ d'économie d'impôt

Pour les **entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Nom ou société :

Votre adresse :

## Comment faire votre don ?

### PAR COURRIER

► Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à la Fondation du Patrimoine Bretagne (Voir coordonnées au dos)

### PAR INTERNET

► Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : [www.fondation-patrimoine.org/14942](http://www.fondation-patrimoine.org/14942)



► Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites **immédiatement un don** pour ce projet !

L'installation d'une application QR code est requise pour cela.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire. Toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale Bretagne à l'aide des coordonnées situées au dos de ce document.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.